

PRODUIT
NALCO 77352
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT : NALCO 77352
APPLICATION / USAGE : BIOCIDES
NOM DE LA COMPAGNIE : NALCO EUROPE B.V.
 Postbus 627
 2300 AP Leiden, Pays-Bas
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.
Date de publication : 14.07.2008
Nombre De Version : 1.21

NUMEROS DE TELEPHONE DE L'ENTREPRISE

NALCO EUROPE B.V.	+31 71 5241 100	NALCO NORGE AS (NO)	+47 51 96 36 00
NALCO AB (SE)	+46 (0)8-50074000	NALCO POLSKA Sp.z.o.o. (PL)	PRZEMYSLOWA 55 PL-43-110 TYCHY TÉL :+48 (0)32-3262750 FAX : +48(0)32 329 13 11 e-mail: office@nalco.pl
NALCO ANADOLU KIMYA (TR)	+90 216 5743464	NALCO POLSKA Sp.z.o.o. (PL)	GZEGZOLKI 4 02-804 WARSZAWA TÉL : +48(0)22 648 02 25 FAX : +48 (0)22 644 79 38
NALCO APPLIED SERVICES OF EUROPE BV	+31 (0)73 6456980	NALCO PORTUGUESA LDA. (P)	+351 214130996
NALCO BELGIUM N.V./S.A. (B)	+32 (0)3-450 69 10	NTD S.r.l (IT)	+39 (0) 313351325
NALCO DANMARK A/S	+45-48195800	CHEMIA BRUGG AG (CH)	+41 (0)56 4606260
NALCO DEUTSCHLAND GmbH (D)	+49 (0)69-79340	OEKOPHIL AG (CH)	+41 (0)41 760 2220
NALCO ESPANOLA S.A. (E)	+34 93-4095555	WYSS WASSERTECHNIK AG (CH)	+41 (0)52 235 38 38
NALCO FINLAND OY (FI)	+358 (0)9 2517 4700	Nalco Company OOO	+7 (0)495 980 72 80
NALCO FRANCE SAS	+33 (0)3 20 11 70 00	NALCO ÖSTERREICH Ges.m.b.H. (A)	+ 43(0)1 27026350
NALCO HELLAS S.A. (GR)	+30 210 238 9620	Premier Distributeur: Nalco Czechia s.r.o. (CZ)	Stankova 882/2,CZ-149 00 Praha 4,République tchèque,+420 (0)2 679 123 50
NALCO ITALIANA S.R.L.(I)	+39 06-542971	Support local: Nalco Hungary Kft. (HU)	+36 (0)1 471 91 81
NALCO LIMITED	+44 (0)1606 74488	Support local: Nalco Österreich Ges.m.b.H., Representation Office Predstavništvo Zagreb (HR)	+385 (0)1 377 95 21
NALCO NETHERLANDS B.V.	+31 (0)13-5952200	Support local: Nalco Österreich Ges.m.b.H. Representation Office ROMANIA (RO)	+40 (0) 21 224 17 93

Pour toute information relative a nos produits, vous pouvez contacter Jacqueline Bland (email EUProductSafety@nalco.com)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS
CLASSIFICATION DES DANGERS :

Ce produit est classé dangereux selon la Directive 1999/45/EC.

PRODUIT

NALCO 77352

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

Provoque des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation en cas de contact avec la peau. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

RISQUES AIGUS POUR LA SANTÉ HUMAINE :

INHALATION :

Corrosif pour l'appareil respiratoire.

CONTACT AVEC LA PEAU :

Effet corrosif ; cause des lésions cutanées permanentes. Risque de brûlures cutanées. Une irritation de la peau pourra apparaître après plusieurs heures. Peut entraîner une sensibilisation en cas de contact avec la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX :

Corrosif. Cause des brûlures oculaires et des lésions permanentes.

INGESTION :

Corrosif; cause des brûlures chimiques à la bouche, à la gorge et à l'estomac. Peut provoquer des nausées et des vomissements.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :

Nocif pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est classé dangereux selon la Directive 1999/45/EC.

SUBSTANCE(S) DANGEREUSE(S)	N° EINECS	N° CAS	SYMBOLE	PHRASES-R	% massique
Nitrate de magnesium	233-826-7	10377-60-3	O	R08	1 - 5
A mixture of: 5-chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one and 2-methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	247-500-7, 220-239-6	55965-84-9	T, N	R23/24/25, R34, R43, R50/53	1.5 - 1.8

Se reporter à la section 16 pour le détail des phrases de risque et les notas

4. PREMIERS SECOURS

INHALATION :

Consulter immédiatement un médecin. Emmener la victime à l'air frais, traiter les symptômes. Respiration artificielle et/ou administration d'oxygène peuvent être nécessaires.

CONTACT AVEC LA PEAU :

Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. En cas de projections importantes, rincer abondamment sous la douche. Retirer les vêtements souillés. Laver immédiatement les parties atteintes à grande eau. Eliminer tout article en cuir qui aurait été souillé, par exemple, des chaussures ou des ceintures.

CONTACT AVEC LES YEUX :

Consulter immédiatement un médecin. EN CAS DE CONTACT, IL FAUT AGIR TRES VITE. Irriguer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes.

PRODUIT

NALCO 77352

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

INGESTION :

Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette et/ou la fiche signalétique. **NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT.** Si le sujet est conscient, lui rincer la bouche et lui faire boire de l'eau.

NOTE AU MÉDECIN :

La probabilité de lésions des muqueuses pourrait rendre le lavage gastrique contre-indiqué. Selon les réactions du sujet, consulter un médecin apte à maîtriser les symptômes et les manifestations cliniques.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT ECLAIR : Sans objet

MOYENS D'EXTINCTION :

Ne devrait pas brûler. Utiliser des moyens d'extinction permettant de procéder à une attaque concentrique du feu. Les récipients fermés peuvent être refroidis au moyen d'un brouillard d'eau.

RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION :

Ininflammable et incombustible. Risque d'émission d'oxydes d'azote (NOx) et d'oxydes de soufre (SOx) en cas d'incendie. Risque d'émission d'acide chlorhydrique (HCl) en cas d'incendie.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LUTTER CONTRE LES INCENDIES :

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES :**

Baliser la zone contaminée jusqu'à complet nettoyage. Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé dans la Section 8 (Contrôle de l'exposition et protection individuelle). Arrêter ou réduire les fuites si cela ne présente pas de danger. Si possible, ventiler la zone de déversement. S'assurer que le nettoyage est effectué uniquement par un personnel qualifié. Éviter tout contact avec le produit. Les équipements d'urgence (en cas d'incendie, de déversement, de fuite, etc.) doivent être facilement accessibles. Aviser les autorités gouvernementales responsables de la santé et de la sécurité du travail, ainsi que les services de protection de l'environnement.

MÉTHODES DE NETTOYAGE :

PETITS DÉVERSEMENTS: Endiguer et absorber avec un matériau inerte (ex terre sèche, sable), ramasser à la pelle tous les solides contaminés et les déposer dans un seau ou dans un fût, puis traiter avec assez de solution de désactivation pour mouiller complètement les solides. Laisser les récipients ouverts pendant 48 heures pour éviter que la pression ne monte, puis fermer hermétiquement en vue de l'élimination. Tout matériel contenant des résidus doit être décontaminé avant de procéder à son entretien, de le réparer ou de s'en servir à nouveau. Humidifier les surfaces contaminées avec de la solution de désactivation, attendre la fin de la réaction, puis bien rincer à l'eau claire. **DÉVERSEMENTS IMPORTANTS :** Absorber avec des matériaux inertes. Transvaser la matière contaminée dans des containers adaptés avant destruction. Les surfaces contaminées doivent être traitées avec une solution désactivante pendant 30mn et rincées abondamment avec de l'eau. **NE PAS** ajouter la solution désactivante dans le récipient contenant la matière contaminée et son absorbant. * **SOLUTION DE ACTIVANTE :** préparer une solution aqueuse contenant 5% de bicarbonate de Sodium et 5% d'hypochlorite de sodium. Utiliser à raison d'e 10 volumes de solution pour 1 volume estimé de résidu à décontaminer. S'adresser à un transporteur de déchets agréé pour l'élimination de la matière contaminée qui a été récupérée. Éliminer la matière conformément au règlement dont il est fait mention dans la Section 13 (Points à considérer concernant l'élimination).

PRODUIT

NALCO 77352

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

Éviter le rejet dans les égouts ou les cours d'eau. Éviter que le produit ne pénètre dans les égouts. Si les égouts, le sol ou un cours d'eau ont été contaminés, prévenir les autorités locales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**MANIPULATION :**

Éviter toute projection dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas ingérer. N'employer que si la ventilation est efficace. Éviter de respirer les vapeurs ou les gaz. Garder les récipients fermés lorsqu'on ne les utilise pas. Les équipements d'urgence (en cas d'incendie, de déversement, de fuite, etc.) doivent être facilement accessibles. S'assurer que tous les récipients portent une étiquette. Jeter les chaussures, les ceintures et tout autre article en cuir souillés. La réaction cutanée peut se manifester tardivement. Même si la peau ou des vêtements mouillés ne sont pas toujours une indication de contamination, traiter toute région cutanée ou tout vêtement mouillé en cours de manipulation comme s'il y avait eu un contact avec le produit et administrer immédiatement les premiers soins.

CONDITIONS DE STOCKAGE :

Protéger contre le gel. Stocker dans des emballages convenablement étiquetés. Stocker les récipients bien fermés. Conserver dans un lieu frais et bien ventilé.

MATÉRIAU DE CONSTRUCTION APPROPRIÉ :

La compatibilité avec les matériaux en plastique peut varier. Nous recommandons vivement de tester cette compatibilité avant utilisation.

Usage(s) spécifique(s) :

BIOCIDE

Contactez le service technico commercial pour de plus amples informations

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE**

Les directives d'exposition n'ont pas été établies pour ce produit. Les limites d'exposition connues pour un ou plusieurs des ingrédients sont indiquées ci-dessous :

Pays/origine	Substance(s)	Catégorie:	ppm	mg/m3
Recommandation du fabricant	2-Méthyle-4-Isothiazolin-3-one	TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL (limite d'exposition de courte durée)		1.5 4.5
Recommandation du fabricant	5-Chloro-2-Méthyle-4-Isothiazolin-3-one	TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL (limite d'exposition)		0.076 0.23

PRODUIT
NALCO 77352
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE
Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

		de courte durée)	
__AUTRICHE	2-Méthyle-4-Isothiazolin-3-one	MAK Skin*	0.05
	5-Chloro-2-Méthyle-4-Isothiazolin-3-one	MAK Skin*	0.05
ALLEMAGNE	2-Méthyle-4-Isothiazolin-3-one (fraction inhalable)	MAK	0.2
	5-Chloro-2-Méthyle-4-Isothiazolin-3-one (fraction inhalable)	MAK	0.2
SUISSE	2-Méthyle-4-Isothiazolin-3-one (La poussière inhalable)	TWA STEL	0.2 0.4
	5-Chloro-2-Méthyle-4-Isothiazolin-3-one (La poussière inhalable)	TWA STEL	0.2 0.4
SLOVENIE	2-Méthyle-4-Isothiazolin-3-one	TWA Skin*	0.05
	5-Chloro-2-Méthyle-4-Isothiazolin-3-one	TWA Skin*	0.05

* La mention peau signifie que le contact par voie cutanée, muqueuses et yeux compris, peut considérablement aggraver l'effet global de l'exposition.

MESURES DE CONTRÔLE :

Un petit volume d'air, recueilli à travers un absorbant ou une barrière pour capter la ou les substances pouvant désorber ou s'échapper, est analysé selon les références ci-dessous :

Substance(s)	Méthode	Analyse	Absorbant
2-Méthyle-4-Isothiazolin-3-one	Aucune méthode identifiée		
5-Chloro-2-Méthyle-4-Isothiazolin-3-one	Aucune méthode identifiée		

MESURES D'INGÉNIEURIE :

Utiliser un système de ventilation générale avec aspiration à la source. Utiliser un système de dosage en circuit fermé.

PROTECTION INDIVIDUELLE
CONSEIL GENERAL :

Le choix et l'utilisation d'équipement personnel de protection est en relation avec le danger du produit, l'environnement de travail et la façon dont le produit est manipulé. En général, nous recommandons un minimum de précaution tel que le port de lunettes de sécurité avec protections latérales et des vêtements protégeant le corps (jambes, bras...). De plus toute personne s'approchant de la zone où le produit est manipulé, doit au minimum porter des lunettes de sécurité avec protections latérales. Le standard européen applicable est disponible dans EN166

PROTECTION RESPIRATOIRE :

En présence d'un important dégagement de brouillard, de vapeurs ou d'aérosols, le port d'un appareil respiratoire homologué est recommandé. Un système de filtration approprié dépend du type et de la quantité de

PRODUIT

NALCO 77352

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

produit chimique manipulé Utiliser un filtre de type : A-B-E-K-P Le standard européen applicable est disponible dans EN 140, EN 137, EN 143 ou EN 14387. En cas d'urgence ou s'il est prévu de pénétrer dans un lieu où les concentrations sont inconnues, porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et un masque complet. Si le port d'une protection respiratoire s'avère indispensable, mettre en place un programme de protection respiratoire complet, c'est-à-dire couvrant le choix, l'essayage, l'apprentissage, l'entretien et l'inspection des appareils.

PROTECTION DES MAINS :

Lors de la manipulation de ce produit, le port de gants de sécurité à manchettes est recommandé Le choix des gants est fonction des conditions de travail et des produits chimiques manipulés, De bons résultats ont été obtenus avec des gants en PVC ou nitrile caoutchouc butyle Les gants doivent être remplacés au moindre signe de dégradation Le temps de migration n'a pas été déterminé pour la préparation. Consulter les fabricants de PPE Le standard européen applicable est disponible dans EN 374

PROTECTION DE LA PEAU :

Lors de la manipulation de ce produit, le port de vêtements résistant aux produits chimiques et de bottes de caoutchouc est recommandé Le standard européen applicable est disponible dans EN ISO 20345. Il est recommandé de porter une combinaison imperméable en cas d'exposition importante et/ou prolongée

PROTECTION DES YEUX :

Porter un écran facial et des lunettes contre les projections de produits chimiques. Le standard européen applicable est disponible dans EN166

CONSEILS D'HYGIÈNE :

Adopter de bonnes habitudes de travail et de bonnes pratiques d'hygiène personnelle pour éviter toute exposition. S'assurer de la présence d'une douche oculaire. S'assurer de la présence d'une douche de sécurité. Se laver énergiquement les mains après manipulation des produits chimiques. Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation Si les vêtements sont contaminés, les retirer et laver à fond la zone touchée. Disposer des vêtements contaminés de la même façon que pour les déchets dangereux.

CONTROLES DE L'EXPOSITION ENVIRONNEMENTALE :

Mettre en place une cuve de rétention dans la zone de stockage des cuves

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	Liquide
ASPECT	Incolore Jaune
ODEUR	Piquante
POINT ECLAIR :	Sans objet
DENSITÉ	1.02 (20 °C)
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	Complète
pH (100 %)	3 - 5
VISCOSITÉ	3 cps (25 °C)
VISCOSITÉ	3 mPa.s (25 °C)
POINT DE CONGÉLATION	-3 °C
POINT D'ÉBULLITION	100 °C

PRODUIT

NALCO 77352

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

Remarque : Ces propriétés physiques sont des valeurs caractéristiques de ce produit et sont susceptibles d'être modifiées.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE :

Stable dans des conditions normales.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE :

Il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.

CONDITIONS À ÉVITER :

Eviter les températures extrêmes Températures de congélation

MATIÈRES À ÉVITER :

Amines, Matières organiques et agents réducteurs, Thiols (mercaptans), Oxydants

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :

En cas d'incendie : Oxydes d'azote, Oxydes de soufre, HCl

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ ORALE AIGUË :

Espèce	DL50	Substance expérimentée
Rat	3.81 g/kg	Produit similaire

TOXICITÉ CUTANÉE AIGUË :

Espèce	DL50	Substance expérimentée
Lapin	> 5.0 g/kg	Produit similaire

TOXICITÉ AIGUË PAR INHALATION :

Espèce	CL50	Substance expérimentée
Rat	> 13.7 mg/l ()	Produit similaire

SENSIBILISATION :

Peut entraîner une sensibilisation en cas de contact avec la peau. Une étude de sensibilisation (test de Buehler) chez des cobayes prévoyant l'administration de 90 ppm d'isothiazolinone, suivie d'une injection de 429 ppm d'isothiazolinone, a donné des résultats positifs.

DONNÉES SUR LA TOXICITÉ CHRONIQUE :

Une étude alimentaire de 90 jours effectuée sur des chiens à raison de 840 ppm d'isothiazolinone n'a entraîné ni mortalité, ni modifications pathologiques. Une étude de toxicité cutanée de 90 jours effectuée sur des lapins à raison de 0,4/mg/kg/jour d'isothiazolinone a donné lieu à des irritations de la peau, mais n'a provoqué aucune modification pathologique. Une étude de badigeonnage de 30 mois effectuée sur des souris à raison de 400 ppm d'isothiazolinone trois fois par semaine n'a entraîné aucune augmentation de la fréquence des tumeurs par rapport au groupe témoin. Une étude tératologique effectuée sur des lapins et des rats à raison de 1,5 à 15 mg/kg d'isothiazolinone a été négative. Les résultats de mutagénicité se sont avérés équivoques

Pour de plus amples informations concernant les dangers de la préparation, se reporter aux paragraphes 2 et 12

PRODUIT
NALCO 77352
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

EFFETS ÉCOTOXICOLOGIQUES :

RESULTATS DES TESTS DE TOXICITE AIGUË SUR LES POISSONS :

Espèce	Durée de l'exposition	CL50	CSE	Méthode	Substance expérimentée
Crapet arlequin	96 Heure	0.28 mg/l			Ingrédient actif
Truite arc-en-ciel	96 Heure	0.19 mg/l			Ingrédient actif
Sheepshead Minnow	96 Heure	0.3 mg/l			Ingrédient actif
Truite arc-en-ciel	144 Heure	12.6 mg/l			Produit similaire
Crapet arlequin	96 Heure	18.7 mg/l			Produit similaire

RESULTATS DES TESTS DE TOXICITE AIGUË SUR LES INVERTEBRES :

Espèce	Durée de l'exposition	CL50	CE50	Méthode	Substance expérimentée
Daphnia magna	48 Heure	0.16 mg/l			Ingrédient actif
Inland Silverside	96 Heure	59 mg/l			Ingrédient actif
Daphnia magna	48 Heure	10.6 mg/l			Produit similaire

RESULTATS DES TESTS DE TOXICITE SUR LES PLANTES AQUATIQUES :

Espèce	Durée de l'exposition	CE50/CL50	Méthode	Substance expérimentée
Algues marines (Skeletonema costatum)		0.003 mg/l (CE50)		Ingrédient actif
Algues vertes (Selenastrum capricornutum)		0.018 mg/l (CE50)		Ingrédient actif

RESULTATS DES TESTS DE TOXICITE VIS A VIS DES OISEAUX :

Espèce	Durée de l'exposition	CL50	Méthode	Substance expérimentée
Colin de Virginie	21 jours	65 mg/kg		
Colin de Virginie	8 jours	3,536 mg/kg		
Canard col-vert	8 jours	945 mg/kg		
Canard de Pékin	8 jours	530 mg/kg		

DONNÉES ÉCOLOGIQUES SUPPLÉMENTAIRES:

De petites quantités rejetées en station biologique d'épuration des eaux usées ne devraient pas altérer l'activité des boues. Le produit contient des halogènes organiques et peut entraîner la formation d'AOX.

PERSISTANCE ET BIODÉGRADABILITÉ :

PRODUIT

NALCO 77352

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

Demande chimique en oxygène (DCO) : 20,000 mg/l

La décomposition du produit n'a lieu qu'en milieu dilué, à des concentrations inférieures à celles requises pour action biocide.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Est conforme aux réglementations européenne, nationale et locale.

Éliminer les déchets dans un incinérateur, un centre de traitement de déchets ou un lieu d'élimination homologué conformément aux règlements en vigueur. Ne pas jeter les déchets à l'égout, ni avec les ordures ordinaires. Ce produit produira des cendres s'il est brûlé. Il peut être brûlé dans une installation appropriée. Tout déchet chimique est potentiellement polluant et NE doit PAS être éliminé dans le sol, les égouts ou le milieu naturel.

Les fûts vides devraient être remis à une entreprise qualifiée ou accréditée pour recyclage, récupération ou mise en décharge.

CODE EUROPÉEN DES DÉCHETS :

16 03 03* - PRODUITS HORS SPECIFICATIONS ou INUTILISES - déchets inorganiques contenant des substances dangereuses

REGLEMENTATION NATIONALE REPUBLIQUE TCHEQUE

Loi sur les déchets, valable et en vigueur en République tchèque : Loi sur les déchets (n° 185/2001 Coll.), loi sur les emballages (N° 477/2001 Coll.) et décret du Ministère de l'environnement sur le catalogue des déchets (N° 381/2001 Coll.), comme amendé.

REGLEMENTATION NATIONALE POLOGNE :

-

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

Les renseignements contenus dans cette section sont donnés à titre informatif seulement et ne remplacent pas les documents d'expédition correspondant à une commande. Veuillez noter que la désignation officielle de transport et la classe de risques peuvent varier selon l'emballage, les propriétés et le mode de transport. Les désignations officielles de transport pour ce produit sont les suivantes :

TRANSPORT PAR VOIE TERRESTRE

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE
TRANSPORT :

APPELLATION(S) TECHNIQUE(S) :

N° ONU/NIP :

Classe de risques - Danger principal :

Groupe d'emballage :

ADR/RID H.I.n :

CODE DE CLASSIFICATION :

LIQUIDE ORGANIQUE, CORROSIF, ACIDE, N.S.A.

A mixture of: 5-chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one and 2-methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)

ONU 3265

8

II

80

C3

TRANSPORT AÉRIEN (OACI/IATA)

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE

LIQUIDE ORGANIQUE, CORROSIF, ACIDE, N.S.A.

PRODUIT

NALCO 77352

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

TRANSPORT :

APPELLATION(S) TECHNIQUE(S) :	A mixture of: 5-chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one and 2-methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)
N° ONU/NIP :	ONU 3265
Classe de risques - Danger principal :	8
Groupe d'emballage :	II
Instructions d'emballage IATA pour le frêt :	812
Limite IATA pour expédition par avions-cargos :	30 L (Quantité maximum nette par emballage)
Directives d'emballage IATA (avions passagers) :	Y808 / 808
Limites IATA pour le transport en avions passagers :	0.5 L / 1 L

TRANSPORT MARITIME (I.M.D.G./OMI)

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT :

LIQUIDE ORGANIQUE, CORROSIF, ACIDE, N.S.A.

APPELLATION(S) TECHNIQUE(S) :

A mixture of: 5-chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one and 2-methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)

N° ONU/NIP :

ONU 3265

Classe de risques - Danger principal :

8

Groupe d'emballage :

II

AUTRES INFORMATIONS

REFERENCE TREMCARD CEFIC :

80GC3-II+III

CODE D'URGENCE :

2X

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION ET ETIQUETAGE :

DIRECTIVE(S) APPLICABLE(S) : Directive sur les produits dangereux 67/548/CEE et directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE.

SYMBOLES DE DANGER



CORROSIF

Contient...A mixture of: 5-chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one and 2-methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)

PHRASES DE RISQUE

R34 - Provoque des brûlures.

R43 - Peut entraîner une sensibilisation en cas de contact avec la peau.

R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

PRODUIT

NALCO 77352

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- S28 - Après un contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
S26 - En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et une protection pour les yeux/le visage.
S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (et, si possible, lui montrer l'étiquette du produit).
S61 - Éviter tout rejet dans l'environnement. Se reporter aux instructions spéciales/à la fiche signalétique.
S60 - Éliminer cette matière et/ou son contenant comme des déchets dangereux.

REGLEMENTATION NATIONALE REPUBLIQUE TCHEQUE

Cette préparation est classée selon la loi sur les substances chimiques et les préparations chimiques (N° 356/2003 Coll.).

Cette fiche technique de sécurité a été rédigée selon la loi n° 356/2003 coll. et le décret 231/2004 coll. sur les conditions particulières des fiches techniques de sécurité.

Les limites d'exposition professionnelle pour la République tchèque sont indiquées à la section 8 comme le stipule la loi gouvernementale n° 178/2001 Coll. fixant les conditions de protection de la santé des salariés au travail.

Législation valable et en vigueur en République tchèque pour ce produit biocide : Loi 120/2002 sur les conditions de placement des produits biocides et des substances actives sur le marché et sur l'amendement de lois similaires, comme amendé.

RÈGLEMENT NATIONAL, ALLEMAGNE

WGK 2 (Annexe 4)

REGLEMENTATION NATIONALE DES PAYS BAS**RÉSULTAT ABM**

RÉSULTAT ABM	Substance(s)	% massique
8 A		
	A mixture of: 5-chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one and 2-methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	1.5 -1.8

Réglementations Nationales Hongroises

La réglementation Hongroise pour la protection de la santé humaine et pour l'environnement est applicable: Décret 44/2000. (XII.27.) EüM (Ministère de la santé) et ses amendements 33/2004. (IV.26.) ESzCsM (Ministère de la Santé, des affaires sociales et de la Famille) et Décret 26/2007. (VI.7.) EüM (1907/2006/EK - REACH) concernant les règles et les procédures en relation avec les substances ou les préparations dangereuses.

Voir décret ministériel: 25/2000. (IX.30.) EüM-ESzCsM concernant la sécurité chimique au travail.

Voir décret ministériel: 38/2003.(VII.7.) ESzCsM-FVM-KvVM concernant les conditions de fabrication et de manipulation des biocides mis sur le marché.

PRODUIT

NALCO 77352

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

REGLEMENTATION NATIONALE POLOGNE

No. 175/2002

RÈGLEMENT NATIONAL, ESPAGNE: AGRÉMENT BIOCIDE: R34, R43, R52/53, S2, S13, S26, S28, S36/37/39, S45, S60,

NUMÉRO D'AGRÉMENT DU PRODUIT

Danemark 1586489

NUMÉRO D'AGRÉMENT DU BIOCIDE

ALLEMAGNE	N-17744(PT2)
	N-17747(PT4)
	N-17751(PT6)
	N-17753(PT11)
	N-17756(PT12)
	N-17759(PT13)
IRLANDE	94793
PAYS-BAS	11697 N
ESPAGNE	04-100-03548
SUISSE	CHZB0449(PT11)
HONGRIE	BT-184006
SLOVAQUIE	BIO/678/D/07/1/CCHLP

LOIS INTERNATIONALES SUR LE CONTRÔLE DES PRODUITS CHIMIQUES
EUROPE

Les inventaires EINECS et ELINCS ont été consultés lors de l'examen des substances contenues dans la préparation.

Nalco apporte tout son soutien à la mise en place de la réglementation REACH (l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation et restriction des substances chimiques). Nous avons l'intention de pré-enregistrer toutes les substances chimiques que nous produisons ou importons au sein de l'Union Européenne et nous nous engageons à travailler avec nos fournisseurs pour faciliter la transition dans ce nouvel environnement réglementaire. Pour toute information complémentaire sur le programme REACH mis en place par Nalco, vous pouvez nous contacter à l'adresse email suivante: reach@nalco.com ou consulter notre site internet.

ÉTATS-UNIS :

Les substances chimiques contenues dans ce produit sont répertoriés dans l'Inventaire 8(b) (40 CFR 710).

CANADA :

Chacun des composants de ce produit figure sur la Liste intérieure des substances (LIS/DSL), est exempté ou a été déclaré en conformité avec le Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles.

JAPON

Toutes les substances de ce produit sont conformes à la Loi régissant la fabrication et l'importation des substances chimiques et font partie de la nomenclature du ministère du Commerce international et de l'industrie (MITI).

PRODUIT
NALCO 77352
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

16. AUTRES INFORMATIONS

LISTE DES PHRASES R-PERTINENTES ET DES NOTAS EN SECTION 3

R08 - Risque d'incendie au contact de matières combustibles.

R23/24/25 - Toxique en cas d'inhalation, de contact avec la peau et d'ingestion.

R34 - Provoque des brûlures.

R36 - Irritant pour les yeux.

R43 - Peut entraîner une sensibilisation en cas de contact avec la peau.

R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

- INFORMATION REVISEE: Section(s):

- 12

La fiche de données de sécurité de ce produit rassemble des informations sur la santé et la sécurité. Ce produit doit être utilisé selon les prescriptions de notre documentation technique. Toute personne manipulant ce produit doit être informée des précautions à prendre lors de l'utilisation et doit avoir accès à cette information. Pour tout autre usage, les expositions doivent faire l'objet d'une évaluation afin de permettre l'instauration de pratiques de maintenance et de programmes de formation susceptibles de garantir la sécurité en milieu de travail. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à votre représentant technique.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Trans-Européen	+32-(0)3-575-5555
Belgique / Luxembourg	+32-(0)3-575-0330
République tchèque	+420-602-669421
Danemark	+47-22-33-69-99
Finlande	+358-(0)9-471 977
France / Suisse romande	+33-(0)6-11-07-32-81
Allemagne / Autriche / Suisse alémanique	+49-(0)6232-130128
Hongrie	+36-30-9-506-447
Italie / Suisse italienne	+39-333-210-7947
Pays Bas	+32-(0)3-575-0330
Norvège	+47-22-33-69-99
Pologne	+48-(0)601-66-2626 (SGS) / +48 (0) 14 637 40 81 (SPOT)
Portugal	+351-91-911-1399
Russie / Belarus	+7-812-449-0474
Saudi Arabia	+966-(3)847-1515
Slovaquie	+421-(0)905-585-938
Espagne	+34-977-551577
Suède	+47-22-33-69-99
UAE	+44-(0)7071-223-738
Royaume Uni et République d'Irlande	+44-(0)7071-223-738
Nalfleet International	+32-(0)3-575-5555

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DU CENTRE ANTIPOISON

Belgique	+32-70-245245
République tchèque	+420 224 91 92 93
Hongrie	36-80-201-199 ETTSZ, 1096 Budapest, Nagyvárad tér 2
France	+33-(0)145-42-59-59 ORFILA
Slovaquie	+421 (0)2 5477 4166

PRODUIT

NALCO 77352

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

Rédigé par : SHE Departement
Date de publication : 14.07.2008
Nombre De Version : 1.21

Les nombres figurant dans les FDS utilisent le format 1,000,000 = 1 million et 1,000 = Mille. 0.1=1 dixième et 0.001 1 millième.